



Aix-en-Provence, le 30 juillet 2010

DGAC et ICNA : Rupture ou Changement ? Ce sera la rupture...

L'UNSA-ICNA a été créée par des ICNA qui rejettent toute forme de cogestion où administration et syndicats ne se distinguent plus, où l'intérêt de certains et le clientélisme d'autres priment sur l'intérêt général.

Rupture de confiance... Avec notre administration...

Durant les nombreux épisodes médiatiques de dénigrement et de calomnies savamment orchestrés et renseignés, à aucun moment, notre administration n'a daigné remplir son premier devoir, à savoir, défendre ses personnels.

Rupture de confiance... Dans la durée...

Plusieurs mois et un protocole plus tard, nous constatons que la perte de confiance dure puisque les dernières négociations n'ont pas permis de donner aux responsables de salle et aux chefs de tour la gestion des personnels opérationnels ou encore de nous octroyer la RTT dont nous n'avons pas bénéficié.

Une administration et ses satellites à la botte du pouvoir politique ?

En janvier, sans même consulter les premiers intéressés, les personnels, le gouvernement, se contentant de l'assurance d'un bureau national coupé des réalités opérationnelles, décide que le FABEC sera fusionnel. Il s'en suivra un très important mouvement de grève conduisant à nommer Gilles Savary pour établir un rapport sur la situation et la pertinence des projets, rapport que nous attendons toujours à ce jour malgré une date de publication initialement prévue fin juin, puis début et fin juillet...

Néanmoins, dans toute sa contradiction, l'administration a pressé les partenaires sociaux pour signer un protocole mi-juillet avec le FABEC fusionnel comme point d'orgue. Seul le dépôt d'un préavis nous a permis d'obtenir une maigre ouverture : laisser la possibilité à un autre projet d'être étudié.

Ne pouvant pas s'empêcher de continuer dans sa méthode de « **petits arrangements entre amis** », l'administration a préféré **pénaliser les usagers** et faire passer les déposataires pour irresponsables plutôt que de leur communiquer les nouveaux documents en temps et en heures.

A ce propos, la décision de lever le préavis alors que la grève avait débuté a pu apparaître à certains comme une erreur mais cette décision difficile a été prise dans une urgence que nous n'accepterons plus. En effet, si nous avons cru nécessaire de montrer notre réel attachement au dialogue, nous ne répéterons pas un tel geste si aucune avancée n'est obtenue en réunion de conciliation.

Rupture dans la méthode ?

A la lumière non exhaustive de tous ces faits (cf communiqué sur la V3 Nice, épisode des cendres, DSAC refusant le renouvellement d'une licence, etc.), il apparaît évident que nous ne pouvons pas faire confiance à notre administration.

C'est pourquoi nous conseillons de continuer à travailler dans le respect des règles et procédures comme la régulation à la MV, car comment croire que notre administration nous « couvrirait » en cas d'incident ou d'accident lors d'une surcharge de travail. De plus, CFMU nous rappelle régulièrement que les avions doivent suivre la route et le niveau planifiés.

Protocole de la rupture ?

Nous vous invitons tous à lire le « protocole ».

Comptez le nombre de fois où le mot « ICNA » est écrit... Trop peu...

La RGPP (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux), elle, nous est rigoureusement appliquée modulo pas grand chose.

De même, ce « protocole » :

- crée un nouveau corps d'encadrement (les plus anciens vous rappelleront ce bon vieux temps),
- définit en long et en large comment nous allons être surveillés,
- décrète que dans les basses couches, seules quinze approches survivront...

Autant dire que de « social », pour les ICNA, ce « protocole » n'en a que le nom et notre bureau national s'est, bien sûr, empressé de le dénoncer.

L'avis du BS

Tout nous conduit à penser que le combat du FABEC fusionnel est loin d'être terminé. Le secrétaire d'état semble d'ailleurs nous le confirmer dans son relevé de conclusions du protocole en évoquant « *il (NLDR : le protocole) donne aussi des garanties aux personnels de la DGAC qui pourront garder leur statut de fonctionnaire des corps de la Fonction Publique d'Etat en vigueur à la DGAC pour être mis à disposition ou détaché dans les structures internationales* » (Ndlr : où est passé « le cas échéant » ?)... Il nous faut donc maintenir une pression forte tant que les consultations sur le sujet FABEC n'ont pas eu lieu en septembre.

Pour l'instant, nous ne pouvons que constater un démantèlement programmé de la DGAC. Sa mise en œuvre commencera dans les GT protocolaires comme le fumeux « GT garanties sociales ».

Le statut ICNA suit la même voie, coincé entre un nouveau corps d'encadrement et une omniprésente DSAC chargée de surveiller de près ces contrôleurs redevenus de simples « opérateurs de première ligne ».

Notre site : <http://www.icna.fr>

Vos représentants locaux : lfmm@icna.fr

Patrick HUBSCHER (7W)
Nicolas HURON (Bureau FMP)
Olivier NAUDET (3E)
Eric MOTTE' (12W)

Patrick SIDRAN (1E)
Sébastien MICHEL (8W)
Jérôme LOUBERE (2E)
Yann Mangin (Instructeur FH/FSI)